



Communiqué

Le 12 décembre 2012

IL FAUT SE CONCENTRER DAVANTAGE SUR LA PRÉVENTION DU DIABÈTE, SELON LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

(TORONTO) Bien que la disponibilité des soins aux diabétiques se soit sans aucun doute améliorée ces dernières années, seulement 3 % du montant de 741 millions de dollars consacré à la Stratégie ontarienne de lutte contre le diabète depuis 2008 a servi à financer des initiatives de prévention, mentionne le vérificateur général Jim McCarter dans son *Rapport annuel 2012*.

« Le diabète de type 2 englobe 90 % des cas de diabète en Ontario et peut en grande partie être évité. Bien que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée doivent soutenir les personnes qui sont déjà atteintes du diabète, beaucoup des organismes qui reçoivent du financement de la province nous ont dit que plus de fonds devraient être destinés à la prévention », a dit aujourd'hui M. McCarter après la publication du Rapport.

Le nombre de diabétiques en Ontario est passé de 546 000 en 2000 à 1,2 million en 2010, soit plus du double, et devrait atteindre 1,9 million d'ici 2020. Les diabétiques utilisent le système de santé environ deux fois plus souvent que la population générale, et le coût pour le système de santé de l'Ontario devrait passer de 4,9 milliards de dollars en 2010 à 7 milliards en 2020.

Le vérificateur général a notamment fait les constatations suivantes :

- Le Ministère a mis sur pied 152 programmes d'éducation en matière de diabète (PED), chacun d'eux comportant une ou plusieurs équipes de formation à l'intention des diabétiques; cependant, beaucoup d'hôpitaux et de cabinets de médecins ont aussi établi leurs propres programmes d'éducation, ce qui a entraîné des chevauchements dans les services et une sous-utilisation d'environ 90 % des PED.
- Cybersanté Ontario a éprouvé des problèmes concernant la mise au point d'un Registre électronique des cas de diabète visant à permettre aux médecins et au Ministère de surveiller les données sur les patients. L'organisme a travaillé avec un fournisseur du secteur privé sur le Registre, mais la date d'achèvement originale d'avril 2009 n'a pas été respectée, et la date de mise en service a été reportée à de nombreuses reprises. Le marché avec le fournisseur a été résilié en septembre 2012. Bien le Ministère et Cybersanté n'aient versé aucun paiement important au fournisseur en question, ils ont tout de même engagé des coûts internes de 24,4 millions de dollars au titre du Registre depuis 2008.
- Un organisme sans but lucratif qui recevait du Ministère 20 millions de dollars par année pour gérer et financer 47 programmes d'éducation en matière de diabète et des fournisseurs de services dans le Nord de l'Ontario avait des pratiques douteuses. L'organisme a versé 105 000 \$ à une société d'experts-conseils depuis 2009 2010, dont une somme mensuelle de 5 000 \$ à titre d'acompte, pour des services tels que « des conseils sur les stratégies électorales » et « l'établissement de relations avec les décideurs politiques compétents ».

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jim McCarter
Vérificateur général
(416) 327-1326

Christine Pedias
Communications
(416) 327-2336

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour consulter l'intégralité du *Rapport annuel 2012*,
veuillez visiter le site www.auditor.on.ca